

13.08.2013 – 08:00 Uhr

Caritas s'oppose à des mesures inappropriées en matière de migration et de développement / L'initiative Ecopop fait fausse route

Lucerne (ots) -

"Halte à la surpopulation", tel est le but de l'initiative Ecopop. Les mesures qu'elle propose sont toutefois inappropriées et ne permettront pas d'influencer le développement démographique en Suisse et dans les pays pauvres du Sud. L'initiative fait fausse route en matière de politique de migration et de développement, comme Caritas l'explique dans sa nouvelle prise de position.

Sur le plan de la politique intérieure, l'initiative réclame une limitation rigide de l'immigration. Son acceptation impliquerait donc une dénonciation de la libre circulation des personnes. Par contre, elle ne s'occupe pas des problèmes structurels liés à la préservation durable des ressources naturelles. Pour Caritas, la bonne réponse consisterait à freiner le gaspillage des ressources, à maintenir la libre circulation des personnes tout en utilisant au mieux le potentiel intérieur par une amélioration des conditions-cadres permettant aux femmes de travailler, par des efforts de formation professionnelle et par la reconnaissance des formations des migrant(e)s.

Sur le plan de la politique du développement, les efforts déployés par la coopération au développement pour lutter contre la pauvreté et instaurer un développement durable seraient anéantis. Ainsi 10% des fonds d'aide au développement devraient être consacrés à la planification familiale volontaire dans les pays les plus pauvres d'Afrique. Cette proposition va à l'encontre des principes en matière de politique du développement et serait en même temps totalement inefficace. La bonne réponse consisterait à investir de façon ciblée dans la formation, la santé et l'emploi, et de compléter ces mesures avec la planification familiale là où celle-ci serait urgemment nécessaire. Les mesures les plus efficaces pour parvenir à une baisse des taux de natalité en Afrique passent par le renforcement de la place de la femme dans la société.

Pour Caritas, l'initiative n'est pas valide

En fait, l'initiative ne devrait même pas être soumise au vote. Car selon la Constitution fédérale, pour que la validité d'une initiative soit reconnue, cette initiative doit respecter entre autres «l'unité de la matière». Or Caritas estime qu'il n'y a pas de «lien objectif» entre la planification familiale en Afrique et la limitation de l'immigration en Suisse. L'immigration en provenance des pays les plus pauvres d'Afrique, qui en 2011 représentait 3,7% du solde migratoire, ne contribue pas à la croissance démographique de la Suisse. Le 29 mai, le Conseil fédéral a pris position sur l'initiative: il en rejette les objectifs, mais en reconnaît la validité. Le Parlement doit encore se prononcer sur cette question.

Contact:

Katja Remane
Responsable de la Communication pour la Suisse romande
Tél.: 079 669 00 88,
courriel: kremane@caritas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100742151> abgerufen werden.